

Élections au conseil d'établissement : exprimons nos voix

Bientôt, nous serons appelé·es à voter aux élections pour **notre représentation au conseil d'établissement à l'AEFE** mais aussi dans des établissements partenaires.

Ce sont nos collègues élu·es qui nous représenteront dans les différentes instances, ou bien qui délègueront leur mandat.

Ces instances ce sont, entre autres, la commission qui traite des conditions de travail (**CHSCT**) et la **cellule de formation continue**. Ou encore la **commission de dialogue social**, dans les établissements en gestion directe, compétente pour les personnels recrutés localement. Cette dernière est à généraliser, pour la CFDT, à l'ensemble des établissements. Dans toutes ces instances, **on parle** de nos conditions de travail, de notre évolution professionnelle, des revalorisations salariales des personnels notamment recrutés locaux.

Aller voter c'est choisir qui sera à même de mieux défendre nos intérêts, qui nous représentera le mieux. Et même si le cas échéant il n'y a qu'une seule liste, aller voter **c'est donner de la légitimité** aux collègues et aux camarades qui feront entendre notre voix : plus nous voterons, plus elle sera forte et portera.

Ne laissons pas passer la date de vote : rendons-nous aux urnes !